

# Commission permanente du 20 mars 2018

La Commission Permanente de la Région Réunion s'est réunie ce mardi 20 mars 2018, sous la présidence de Didier Robert, Président de Région, à l'Hôtel de Région Pierre Lagourgue. Les Conseillers régionaux ont examiné et voté une quarantaine de rapports sur lesquels s'étaient préalablement prononcées les Commissions sectorielles.

## POUR UNE PLUS GRANDE ÉGALITÉ DES CHANCES

### Plan de Relance Régional

> Le Plan de Relance Régional est un programme ayant pour objectif de renforcer les équipements dans l'ensemble des communes, et participe activement à la commande publique en faveur de l'économie locale. Dans ce cadre, la Commission permanente a validé l'attribution d'une subvention régionale à hauteur de **12 057 908 €** répartie comme suit :

- 3000 € au Centre de Recherche Juridique (CRJ) de l'Université de La Réunion pour son projet visant à organiser un colloque « Vulnérabilité et droits fondamentaux » prévu les 19 et 20 avril 2018
- 12 054 908 € au bénéfice de 22 projets dans le cadre du Plan de Relance Régional en faveur des Communes et des EPCI.

## UN PASSEPORT RÉUSSITE POUR CHAQUE JEUNE RÉUNIONNAIS

### Formation professionnelle

> La collectivité régionale s'attache à mettre en œuvre une politique ambitieuse en faveur de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les élus de la Commission Permanente ont voté une enveloppe globale de **8 158 561 €** répartie comme suit :

- 5000 € à l'Université de La Réunion en faveur de l'UFR Droit- économie pour l'organisation d'une conférence sur le développement constitutionnel de Maurice.
- 17 952 € au centre local du CIEP, pour l'organisation d'une école d'été de formation à la méthodologie de la recherche en français langue étrangère pour les enseignants du Kenya et de la Tanzanie.
- 6 066 652 € au titre de l'année 2018 pour projet d'acte sur l'attribution des Dotations Globales d'Équipement (DGE) pour 45 lycées publics
- 133 400 € au titre de la dotation d'équipement spécifique 2018, pour 7 lycées de l'île.
- 1 935 557 € au titre du Forfait d'Externat « part matériel » pour l'exercice 2018 de 5 lycées de l'île et au titre du Forfait d'Externat « part personnel » pour l'exercice 2018, pour 4 lycées.
- 1 227 844 € à la SODEGIS (Société de Développement et de Gestion d'Immobilier Social) pour la construction de 200 logements étudiants sur le campus universitaire de Saint-Pierre.

## **POUR LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL**

### **Soutien à l'emploi**

> Dans le cadre du champ d'intervention de collectivité régionale en matière de développement économique par la loi Notre, de sa volonté régionale de soutenir le développement de l'emploi à La Réunion, les conseillers régionaux ont approuvé l'attribution d'une de **432 000,00 €** à la société SAS VAP SUD, au titre de la « Prime Régionale à l'Emploi » pour l'embauche de 30 personnes sur des postes à caractère productif.

> La Commission Permanente a pris acte du projet de décret relatif aux organisations de producteurs, aux associations d'organisations de producteurs et aux groupements de producteurs.

### **Innovation- Développement numérique**

> La Commission Permanente a approuvé une enveloppe de **616 724, 80 €** au titre de fonds de soutien régional à l'audiovisuel et au cinéma, en faveur de **6 sociétés** pour la production de films d'animation et de courts-métrages.

> La Commission Permanente a approuvé la participation financière de la collectivité régionale à la co-organisation du « Village Réunion » sur le Salon International de l'Agriculture de Paris du 24 février au 06 mars 2018, à hauteur de **58 550 €** pour les frais de gestion logistiques de 20 exposants, tels que le fret sur l'intégralité de l'opération et pour la mise en œuvre du « Village Réunion », dans le cadre de la répartition des dépenses d'organisations générales.

> Les élus de la Commission Permanente ont voté l'attribution d'une subvention régionale de **6 020 €** à l'Université Columbia pour la prise en charge des frais d'hébergement, de repas et de déplacement locaux du groupe de 8 étudiants lors de leur séjour à La Réunion dans le cadre du projet d'étude « Smart Island » dans le développement du tourisme à La Réunion.

### **FEDER- Protection de l'environnement**

> La Commission Permanente a voté l'attribution d'une subvention FEDER et régionale d'un montant globale de **453 355 €** répartie comme suit :

- 153 378,68 € (dont **23 813 €** de part régionale ) à la Société d'Etudes Ornithologiques de la Réunion (SEOR) pour la réalisation du projet « Programme 2018 de conservation de la population d'Echenilleur de la Réunion (Coracina Newtoni) »

- 128 835,00 € à l'Office de l'Eau Réunion relative à la réalisation du projet « Projet MEDIVI – développement de stations de mesure des débits par imagerie vidéo » pour le retour au bon état des milieux marins et récifaux, milieux aquatiques continentaux et eaux souterraines.

- 81 640 € pour la valorisation des énergies solaires en matière de développement durable dont **33 000 €** pour l'installation de climatisation solaire en faveur de l'Association Saint-François d'Assises (ASFA) dans le plateau technique transversal et éducatif en construction à La Possession ( **23 100 €** FEDER ; **9 900 €** Région ), et **48 640 €** (dont **34 048 €** FEDER et **14 592 €** Région ) en faveur de l'Observatoire Réunionnais de l'Air (ORA) sur son nouveau siège social à Sainte-Marie dans le quartier de La Mare.

> Les élus de la Commission Permanente ont décidé d'approuver la modification de la fiche action 4.02 du POE FEDER 2014/2020 « Promouvoir les projets de valorisation des énergies renouvelables, notamment de la biomasse et du biogaz ».

## Développement rural

> La Commission Permanente a décidé d'approuver le versement d'une participation financière d'un montant total de :

- **15 575,17 €** en faveur du GAL EST, pour ces activités 2016-2017. Un financement relatif « actions d'animation, de formation et d'acquisition de compétences » de la fiche action 19.4.1 du PO FEADER 2014-2020, pour les années 2016 et 2017 ;

- 65 689,48 € pour le financement des projets Leader du « GAL Sud » « TERH GAL Ouest ». LEADER permet de soutenir des projets de développement rural lancés au niveau local afin de revitaliser les zones rurales et de créer des emplois. Elle est alimentée par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) ;

- la fiche action du TO 19.3.1 « Actions de coopération transnationale et territoriale » du Plan de Développement Rural Européen (PDRR) 2014-2020 ;

- les modifications des fiches actions du PO FEADER 2014-2020 « Accroître les compétences des acteurs en milieu rural », « Connaissance, entretien et préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager », « Animation territoriale et approche collective du développement des Hauts », « Actions d'animation, de formation et d'acquisition de compétences ».

## Développement économique entre La Réunion et La Chine

> Dans le cadre d'intervention de la collectivité régionale en matière de développement économique renforcé par la loi NOTRe, les Conseillers Régionaux ont décidé à l'unanimité d'approuver l'engagement d'une enveloppe de **130 000 €** pour la réalisation en 2018 d'une mission de conseil et d'assistance pour la mise en oeuvre d'une passerelle économique entre La Réunion et la Chine.

## Aides exceptionnelles aux entreprises - Tempête tropicale Berguita

> La Commission permanente a validé la d'une subvention globale de **604 289 €** en faveur de 10 entreprises au titre du dispositif « Soutien exceptionnel à la relance économique des entreprises de Cilaos et de Grand Bassin suite au passage de la tempête tropicale Berguita ». Une aide répartie conformément à la liste qui suit :

- 29,799 € à *RUN EVASION*

- 43,344€ à *l'HOTEL DU CIRQUE*

- 78,188 € à *l'hôtel LE VIEUX CEP*

- 86,923€ à l'hôtel *LES CHENETS*
- 38,000€ à *AMBULANCE DES THERMES*
- 94,196.26 € au *LIBRE SERVICE CAROUPAPOULE*
- 26,077€ à l'entreprise *CHEZ MIKO FILS*
- 42,857€ à *TERRANOSTRA- CILAOS PARC AVENTURE*
- 94 695 € à l'hôtel *RESTAURANT DU CENTRE VILLE*
- 70 208 € à l'hôtel *TSILAOSA*

## POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES

### Energies renouvelables

La Région Réunion a pour objectif le développement des énergies renouvelables, de développer de nouvelles technologies de valorisation des énergies renouvelables. La collectivité a également pour ambition de faire de La Réunion une base arrière de développement des énergies marines dans l'océan Indien.

> Les conseillers régionaux ont pris acte des résultats des travaux de recherche et développement menés par l'Université de La Réunion et Naval Énergies sur le PAT ETM ; ont approuvé la mise en place d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour analyser l'action de la Région passée, actuelle et à venir sur l'ETM d'un point de vue technico-économico-juridique. Ils ont approuvé une subvention de **75 000 €** pour la mise en place d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage technico-économico-juridique relative à l'analyse de l'action de la Région en lien avec l'Université, et DCNS sur la thématique Énergie Thermique des Mers.

### Prévention risque requin

> La Commission Permanente a voté l'attribution d'une subvention régionale de **500 000 €** en faveur de la Ligue Réunionnaise de Surf pour le déploiement de son dispositif « Vigies Requins Renforcées » pour l'année 2018.

### Aménagement

> Dans le cadre de l'intervention régionale en faveur du logement, la Commission Permanente a approuvé les termes du protocole du dispositif FRAFU pour la période 2017-2020. Le FRAFU permet un appui aux communes ou à leur établissement public de coopération intercommunale pour aménager les nouveaux quartiers et de procéder au renouvellement urbain à vocation principale de logement social.

## CULTURE

### POUR LA CULTURE - FONDS CULTUREL RÉGIONAL

La collectivité accompagne à travers plusieurs dispositifs, les compagnies de théâtre, de danse ou encore de musique dans leurs divers projets. Dans ce cadre, la Commission Permanente a voté une enveloppe globale de **1 510 916 €** répartie comme suit :

- 101 880 euros pour le financement de projets en arts plastiques de 13 associations ;
- 24 000 € dont 12 000 € à l'artiste Kénaëlle RICHARD pour la réalisation d'un album, de 2 clips vidéo et l'acquisition de matériels de musique et 12 000 € à l'Association Natty Dread pour sa participation au Reggae City Festival au Burkina-Faso ;
- 412 786,68 € sur le budget annexe FEDER INTERREG à l'association Scènes Australes, pour le projet IOMMA, au titre des fiches actions 3-1 et 4-1 du Programme INTERREG V Océan Indien pour les volets transfrontalier (261 295,03 €) et transnational 178 225,47 € (Feder :151 491,65 , Région 26 733,82 €) et des actions inéligibles au programme Interreg V OI (130 000 €) ;
- 98 546 € pour le financement de projets de 7 associations dans le secteur enseignement artistique ;
- 94 500 € pour le financement de projets de 9 associations dans le secteur littérature ;
- 649 404 € pour le financement de projets de 11 lieux de création et de diffusion du spectacle vivant ;
- 24 800 € en faveur d'associations du secteur culturel en audiovisuel. 7 demandes de subvention en fonctionnement des associations : *Festival Même Pas Peur, Au bout du rêve, Ecran Jeunes, Fédération des Associations Chinoises, Lanterne Magique, Ciné Festival Océan Indien* pour le financement de leurs projets. L'association *Zargano* a également sollicité la collectivité pour le financement de son programme d'activité (de formation culturelle).
- 105 000 € d'aide à l'investissement (Aides aux investissements des entreprises culturelles et des cafés culture) à l'entreprise STAGE OI pour son programme d'investissement.

## POUR UNE COOPÉRATION RÉGIONALE RENFORCÉE

### Une Antenne Economique de la Région Réunion à Tianjin

Le Jumelage entre la Région Réunion et la Ville de Tianjin a été officialisé en juin 2014. La reconnaissance institutionnelle des liens historiques noués avec la République Populaire de Chine a permis de renforcer la structuration d'une passerelle économique entre La Réunion et ses partenaires chinois.

> Les élus de la Commission Permanente ont approuvé l'installation de l'Antenne Economique de la Région Réunion à Tianjin et on validé l'engagement d'une enveloppe financière d'un montant maximal de **44 250 €** sur l'Autorisation d'engagement A130-0012 – Promotion à l'Exportation, votée au Chapitre 939 article fonctionnel 91.

## INTERREG V OI

Dans le cadre de ses fonctions d'Autorité de Gestion des programmes FEDER et INTERREG OI, la Région s'est dotée d'une nouvelle organisation pour répondre aux enjeux de ses nouvelles missions. Les élus de la Commission Permanente ont voté une enveloppe pour un coût global de **936 302 €** réparti comme suit :

- 488 145 € dont 139 296,42 € pour les deux demandes de subvention de la collectivité régionale, dans le cadre de ses fonctions d'Autorité de Gestion, au titre du PO Interreg OI volet transfrontalier et volet transnational
- 348 848,41 € dans le cadre de ses fonctions d'Autorité de Gestion, au titre du PO FEDER 2014-2020.
- 17 211,20 € à l'ORIAPA pour l'organisation d'un « colloque sur la gérontologie et sociétés de l'océan Indien : le défi du vieillissement réussi » et de conférences publiques « gérontologie et sociétés » du 28 au 30 mars 2018.
- 82 098,10 € de crédits FEDER en faveur du Centre International d'Études Pédagogiques – Centre Local de La Réunion (CIEP-CL) relative à la réalisation du projet « Organisation de l'université des métiers du français dans le monde : BELC La Réunion 2018 », au titre du programme au titre du Programme de Coopération Territoriale Européenne INTERREG-V 2014-2020 – AXE X « Élever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges » - Fiche Action N°X-1 « Soutien au développement de formations initiales, professionnelles et supérieures d'excellence dans l'océan Indien – Volet Transnational ».

> Les Conseillers Régionaux ont validé une nouvelle version du cadre d'intervention régional de coopération établie en conformité avec le cadre d'intervention type.

> Les Conseillers Régionaux ont également pris acte des termes du rapport relatif au bilan du programme de Volontaires de Solidarité Internationale, soutenu par la Région Réunion en partenariat avec l'association France Volontaires.